



MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE NANTEUIL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 14 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre, à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. BILLEROT Christophe, Maire.

Présents : Christophe BILLEROT, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Alain BORDAGE, Christelle GERODOLLE, Christophe NAUD, Suzette AUZANNET, Diana OBADIA, Nadine ROLLANDEAU, Gilles MEUNIER, Nathalie LIEVENS, Hervé PARTHENAY, Jean Paul SAINTON, Catherine BROUSSARD, Laurence FESTINO, Damien GALLES, Marina CAPPELLAZZO, Sandra BONNIN-LEGRAND.

Absents excusés : Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD GAUVIN) Loïc HERVE (pouvoir donné à Christophe BILLEROT).

Secrétaire de Séance : Nadine ROLLANDEAU

Date de convocation et d'affichage : 8 octobre 2021

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2021

Le compte rendu du 23 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

II - Délibérations

1) Cuisines communales : Choix des entreprises

Dans le cadre du projet de restructuration des équipements de restauration communaux, le conseil municipal doit délibérer sur le choix des entreprises retenues pour les 12 lots de ce marché de travaux dont la date de clôture était le 30/08/2021.

La commission aménagement s'est réunie le 5 octobre dernier pour étudier l'analyse des offres, en présence de l'architecte, Mme BECK.

Les membres du conseil municipal ont reçu cette analyse. M. le Maire présente chaque lot, les notes obtenues. Il rappelle que les travaux doivent démarrer durant les vacances scolaires d'octobre. Ils se déroulent en 2 tranches : 1^{ère} tranche au restaurant scolaire et 2^{ème} tranche à la Maison du Temps Libre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide avec 16 voix pour et 3 abstentions :

➤ ***De retenir les entreprises suivantes :***

- Lot 1 GROS OEUVRE-VRD : STPM (Saint Léger de la Martinière)	63 585.78 € HT
- Lot 3 ETANCHEITE : DME (Balzac)	6 085.00 € HT
- Lot 4 MENUISERIE EXTERIEURE – SERRURERIE : Hervo Alu (Secondigny)	25 896.00 € HT
- Lot 5 CLOISON ISOTHERME : Iliithia (Montluçon)	12 374.60 € HT
- Lot 6 CLOISON SECHE-PLAFOND-ISOLATION THERMIQUE : 2PI (Mignaloux Beauvoir)	8 797.28 € HT
- Lot 7 MENUISERIE INTERIEURE : CSI Bâtiment (Niort)	10 875.12 € HT
- Lot 9 PEINTURE : Pierre GIRARD (Coulombiers)	6 683.44 € HT
- Lot 10 PLOMBERIE SANITAIRE-CHAUFFAGE VENTILATION : CB ELEC (Saint Maixent L'Ecole)	43 650.57 € HT
- Lot 11 ELECTRICITE : EEAC (Celles sur Belle)	13 135.00 € HT
- Lot 12 EQUIPEMENT CUISINE : Erco (Niort)	34 934.32 € HT

Total du marché de travaux (hors lot 2 et 8) : 226 017.11 HT

Les lots 2 (charpente) et 8 (carrelage) ne sont pas encore attribués. Il n'y avait pas eu d'offre au terme de la consultation. Une nouvelle phase de consultation a été lancée. Les offres sont attendues.

2) Fonds de péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

M. le Maire informe qu'un montant de 25 510 € (24 704 € en 2020) peut être attribué à la commune dans le cadre du FPIC 2021 (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées) sous réserve que la collectivité opte pour une répartition de droit commun. Si la collectivité choisit une répartition alternative, elle doit être votée à la majorité des 2/3 de l'organe délibérant de l'EPCI.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De choisir une répartition de droit commun, soit une attribution pour la collectivité de 25 510 €.***

III - Questions diverses

Mme Nathalie LIEVENS demande où en est le marquage au sol de l'emplacement au niveau des bâtiments périscolaires. Des voitures s'y garent souvent alors que l'espace n'est pas destiné à servir de parking. M Alain BORDAGE indique que les agents techniques ont installé un panneau interdisant de se garer sur cet espace.

Mme Laurence FESTINO souhaiterait savoir ce qu'il en est de l'aide proposée aux familles dans le cadre du transport scolaire. M le Maire indique que cela est en cours. La convention AO2R a été validée lors du dernier conseil municipal. Il faudra ensuite se rapprocher de la Région désormais puisque le SITS a été dissous, pour étudier les modalités pratiques des prises en charge.

Mme Marina CAPPELLAZZO souhaiterait savoir quand les problèmes de voirie relatifs à un administré qui est propriétaire d'une partie de la voie publique, seront réglés. M. le Maire répond qu'elle a tout à fait raison de relancer ce sujet et qu'il va se rapprocher rapidement des services de la mairie pour mettre en œuvre la régularisation de cette situation.

M. Hervé PARTHENAY aimerait savoir si le projet de réserve incendie à Faugetret évolue. M. Alain BORDAGE explique que la situation est compliquée. Il faut que des habitants acceptent de vendre une toute petite partie de leur parcelle. Sans l'accord des propriétaires, il n'est pas exclu qu'une expropriation pour cause d'utilité publique soit mise en œuvre.

M. Damien GALLES demande qu'elle est la procédure à suivre lorsqu'il est constaté qu'un chien importune les riverains qui passent devant la propriété dans laquelle le chien vit. Ce dernier saute régulièrement la clôture et se jette sur les passants.

M. le Maire va adresser un courrier au propriétaire du chien.

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN rappelle que la cérémonie du 11 novembre se déroulera avec public cette année. Les membres du Conseil Municipal vont recevoir une invitation. Le rassemblement est prévu à 10h30, place de l'église et la cérémonie débutera à 10h45.

En amont de cette cérémonie, il est organisé une conférence sur le thème du 114^{ème} R.I. dans la guerre 14-18, le 10 novembre 2021, à 19h00 à la Maison du temps Libre. C'est gratuit.

Fin du Conseil Municipal à 20h45